

Nombre de  
Conseillers :

en exercice : 29

présents : 25

votants : 28

**OBJET :**

**DÉNOMINATION ET  
NUMÉROTATION  
DES RUES ET  
LIEUX-DITS DE  
L'AIGLE**

L'an deux mil vingt et un,  
le : **Lundi 27 septembre**, à vingt heures trente,  
le Conseil Municipal de la commune de L'AIGLE  
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,  
sous la présidence de Monsieur Philippe VAN-HOORNE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 21 septembre 2021.

**PRESENTS** : M. Philippe VAN-HOORNE, M. Pascal GUEUGNON, Mme Sylvie CHAUVEL-TRÉPIER M. Didier COUSIN, Mme Charlène RENARD, M. Jean-Marie GOUSSIN, Mme Nathalie LENÔTRE, M. Lionel GONNET, Mme Maryse BRIANCEAU, Mme Mireille NOGUET, Mme Nicole GONDOUIN, M. Abdellah LHESSANI, Mme Marie-José MARTIN, Mme Christine CHATEL, M. Pascal SAMSON, M. Mickaël MESNIL, M. Cédric COQUELIN, M. Serge DELAVALLÉE, M. Thierry PINOT, Mme Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE, Mme Isabelle CLOUCHÉ, M. Philippe RONDEL, Mme Lucie CLOUARD, M. Gérard LATINIER et Mme Alexandra BRACQUE.

**Absents ou excusés** : M. Jean-Luc PAULHE qui a donné pouvoir à M. Pascal GUEUGNON, Mme Nelly VIVIEN qui a donné pouvoir à Mme Nicole GONDOUIN, Mme Fleur GOSSELIN qui a donné pouvoir à M. Philippe VAN-HOORNE et M. Stéphane CLOUET.

Madame Isabelle DUVAL DE LAGUIERCE a été nommée Secrétaire de Séance.

\*\*\*

Depuis plusieurs mois, la Ville de L'AIGLE a missionné le service de La Poste pour réaliser la numérotation manquante sur notre commune.

Certifié exécutoire

transmis à la Sous-  
Préfecture :

le : **-4 OCT. 2021**

Publié

le : **-4 OCT. 2021**

Le Maire,



Philippe  
VAN-HOORNE

En effet, il convient, pour faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, pompiers, gendarmes qui ont du mal à localiser les adresses en cas de besoins), le travail des préposés de La Poste, la Fibre Optique à l'habitant et la localisation GPS, d'identifier clairement les adresses des immeubles et de procéder à leur numérotation.

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal une liste de rues et lieux-dits qu'il semble nécessaire de dénommer ou de prolonger.

***Ainsi, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,  
Par 27 voix POUR et 1 ABSTENTION (M. LATINIER)***

**➤ DÉCIDE de DÉNOMMER les rues et lieux-dits suivants,  
conformément aux propositions indiquées ;**

- Le Fay de la Lande
  - Proposition : Impasse du Fay de la Lande ;
- Le Chaillouet
  - Proposition : Impasse du Chaillouet ;
- Portion comprise entre la Rue de la Mérillière et La Briqueterie (LA CHAPELLE VIEL)
  - Proposition : Chemin de la Briqueterie
- Le Tertre
  - Proposition : Chemin du Tertre ;
- La Caillerie
  - Proposition : Chemin de la Caillerie ;
- La Herpinière
  - Proposition : Chemin de la Herpinière ;
- Le Châtelet
  - Proposition : Chemin du Châtelet ;
- La Beslière
  - Proposition : Impasse de la Beslière + Chemin de la Beslière
- La Grellière
  - Proposition : Impasse de la Grellière ;
- La Girardière
  - Proposition : Impasse de la Girardière ;
- La Métairie
  - Proposition : Impasse de la Métairie ;
- La Croix Lamirault
  - Proposition : Route de la Croix Lamirault,  
*ACCORD COMMUNE DE RAI PAR COURRIER  
EN DATE DU 25/03/2021 ;*
- La Galerie
  - Proposition : Chemin de la Galerie + Route de la Galerie ;

- La Fremondière
  - Proposition : Chemin de la Fremondière + Impasse de la Fremondière ;
- La Roseraie
  - Proposition : Chemin de la Roseraie ;
- La Bouverie
  - Proposition : Chemin de la Bouverie ;
- La Hurlière
  - Proposition : Impasse de la Hurlière ;
- Frévent
  - Proposition : Impasse de Frévent, *ACCORD COMMUNE DE SAINT SULPICE SUR RISLE PAR COURRIER EN DATE DU 20/04/2021 ;*
- La Pinardière
  - Proposition : Rue de la Pinardière ;
- Les Vautioux
  - Proposition : Impasse des Vautioux + Chemin des Vautioux ;
- Saint-Pair
  - Proposition : Chemin de Saint Pair, *ACCORD COMMUNE DE RAI PAR COURRIER EN DATE DU 25/03/2021 ;*
- Le Hamel
  - Proposition : Impasse du Hamel + Chemin du Hamel ;
- Le Grand Courdemanche
  - Proposition : Impasse de Courdemanche ;
- Le Feugeret
  - Proposition : Impasse du Feugeret + Route du Feugeret ;
- La Tuilerie Besnard
  - Proposition : Chemin de la Tuilerie Besnard ;
- Le Pont
  - Proposition : Impasse du Pont ;
- La Groudière
  - Proposition : Chemin de la Groudière ;

- La Bruyère
  - Proposition : Impasse de la Bruyère ;
- Le Halboudet
  - Proposition : Chemin du Halboudet + Route du Halboudet + Impasse du Halboudet ;
- Le Parc
  - Proposition : Impasse du Parc Halboudet ;
- Les Ruaux
  - Proposition : Chemin des Ruaux ;
- Départementale n°12, portion comprise entre Les Ruaux et Le Godet
  - Proposition : Route de la Ferté-Fresnel, *ACCORD COMMUNE DE SAINT SULPICE SUR RISLE PAR COURRIER EN DATE DU 20/04/2021 ;*
- La Noé du Bois Robert
  - Proposition : Impasse de la Noé ;

➤ **DÉCIDE de PROLONGER les rues suivantes :**

- Avenue du Mont Saint Michel ;
- Rue de la Mérillière ;
- Rue Louis Cavelier ;
- Chemin du Rouvray, *ACCORD COMMUNE DE SAINT SULPICE SUR RISLE PAR COURRIER EN DATE DU 20/04/2021 ;*
- Rue Charles Mérouvel ;
- Rue du Docteur Frinault ;
- Avenue de Saint Evroult ;

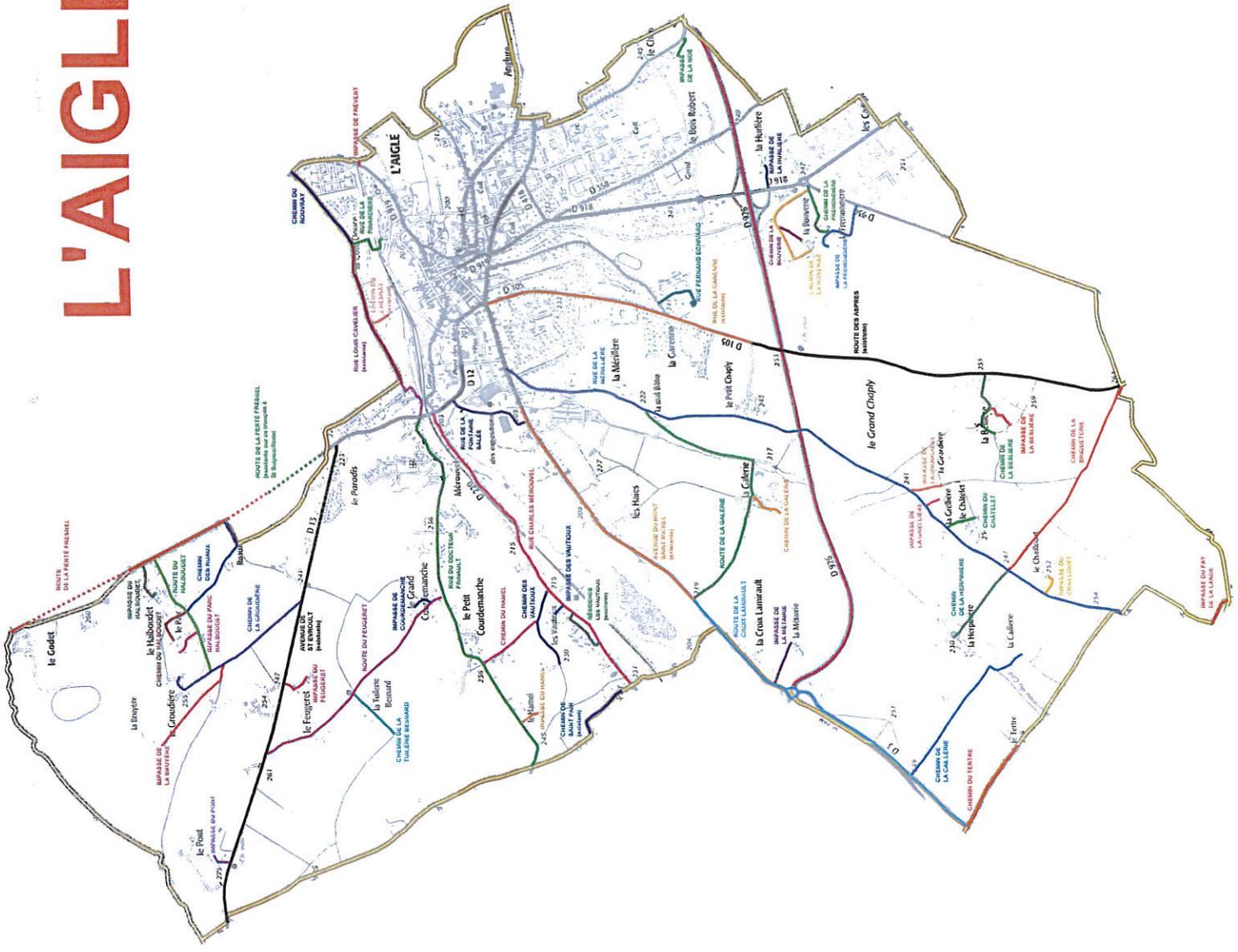
➤ **DÉCIDE de MISSIONNER La Poste pour réaliser la numérotation appropriée en favorisant la numérotation classique.**

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,  
 Au registre sont les signatures,  
 Pour copie certifiée conforme,  
 Le Maire,



Philippe VAN-HOORNE

# L'AIGLE



Accusé de réception en préfecture  
061-216102145-20210927-2021-62-DE  
Date de télétransmission : 04/10/2021  
Date de réception préfecture : 04/10/2021